

Place de la Libération

13390 AURIOL

☎ 04-42-04-70-06

☎ 04-42-04-70-75

Secrétariat du Directeur
Général des Services

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le :

LUNDI 26 NOVEMBRE 2018 A 18 HEURES 30

SALLE DES FETES

**Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal
du 27 septembre 2018**

- 1°) Budget Principal 2018 – Décision Modificative n° 2
- 2°) Versement d'une subvention complémentaire à l'association « Espace Culture et Loisir d'Auriol » – Exercice 2018 - Budget Principal
- 3°) Approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences
- 4°) Approbation de la convention de dette récupérable relative aux transferts de compétences de la commune vers la Métropole Aix-Marseille-Provence au 1^{er} janvier 2018
- 5°) Approbation des avenants n° 1 aux conventions de gestion n° 17/1294 relative à la compétence «aires et parcs de stationnement », n° 17/1295 relative à la compétence « services extérieurs défense contre incendies », n° 17/1298 relative à la compétence « création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » de la commune d'Auriol et n° 17/1299 relative à la compétence « eau pluviale », transférées au 1^{er} janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence et autorisation à donner à Madame le Maire pour leur signature
- 6°) Mise en place du protocole relatif à l'Organisation du Temps de Travail (OTT) au sein des services municipaux à compter du 1^{er} janvier 2019
- 7°) Modalités d'organisation des permanences au sein des services municipaux
- 8°) Approbation du nouvel organigramme général des services municipaux
- 9°) Contrats d'assurance des risques statutaires du personnel municipal
- 10°) Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrit par le Centre Départemental de Gestion des Bouches-du-Rhône (CDG13) pour le risque « Santé »
- 11°) Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrit par le Centre Départemental de Gestion des Bouches-du-Rhône (CDG13) pour le risque « Prévoyance »
- 12°) Attribution de la prime d'encadrement destinée au cadre d'emplois des Puéricultrices Cadre Supérieur de Santé
- 13°) Recensement de la population 2019 – Création de 5 emplois d'agent recenseur et fixation de leur rémunération
- 14°) Rétrocession de parcelles sises quartier Notre Dame appartenant à la commune d'Auriol au profit des conjoints Tapan
- 15°) Modification du règlement de fonctionnement du Multi Accueil Collectif (MAC) «des Pitchounets»

16°) Approbation de la convention de mise à disposition de moyens d'intervention pour la « Foire de Noël » entre la commune d'Auriol et le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône et autorisation à donner à Madame le Maire pour sa signature

17°) Décision modificative N° 3 – Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres - *Annule et remplace le point n° 1 de la délibération du conseil municipal n° 08/PF du 27/09/2018 des Pompes Funèbres.*

Questions diverses.

Le Maire,
Danièle GARCIA

